

lettre **du** projet

Mai 2015

3^E ARR^T

SAINT
MAURONT

Sm

PROJET DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN

RENOUVELLEMENT URBAIN

Passage
jardinier et immeuble
Solaris à l'angle des rues
Félix Pyat et Gaillard

**Le quartier a déjà beaucoup changé :
construction et réhabilitation
de logements, équipements publics,
animations des espaces publics...
mais Saint-Mauront n'en finit
pas d'évoluer.**

ÇA CONTINUE

La mutation de ce grand quartier est loin d'être terminée. La présence des engins de chantier le rappelle chaque jour aux habitants. Cependant, malgré ce mouvement continu, les riverains se sont déjà largement approprié les nouveaux équipements. La preuve ? **Le centre social** ou **l'espace lecture** sont très fréquentés. Bien entendu, les équipements publics ne sont pas les

seuls à susciter l'intérêt des habitants et usagers : le projet doit aussi contribuer à améliorer la gestion des espaces publics et les conditions d'habitat. Grâce à la rénovation urbaine, déjà près de 300 logements ont ainsi bénéficié d'améliorations d'ampleur variable, mais toujours attendues. Aujourd'hui, le quartier poursuit son renouvellement par la réfection totale

d'un large secteur, entre la rue Auphan et le boulevard Charpentier. Le chantier déjà en cours, continuera jusqu'en 2017 pour offrir, à terme, un vrai quartier de ville accueillant plus de 250 nouveaux logements. Un projet qui contribuera sans aucun doute à l'amélioration du quotidien des habitants, actuels et futurs.

Un quartier dans un quartier

ENTRETIEN

Marseille Rénovation Urbaine (MRU) est en charge de la coordination des projets de renouvellement urbain pour la ville. Cette structure publique doit garantir une vision d'ensemble cohérente de la rénovation urbaine. **Mariette Casanova, chef de projet renouvellement urbain chez MRU.**

Aujourd'hui, à mi-chemin dans la rénovation de Saint-Mauront, quelles sont les questions urbaines prioritaires pour le quartier ?

Pour nous à Marseille Rénovation Urbaine, l'enjeu fondamental est de développer une offre de logements diversifiée pour les habitants du quartier et pour de nouvelles populations.

Pour atteindre cet objectif, un changement d'image du quartier est nécessaire. C'est pourquoi nous privilégions des aménagements d'espaces publics d'une grande qualité et un développement important des équipements publics, profitables au plus grand nombre. Ainsi, ont déjà été livrés dans le cadre du projet de rénovation urbaine : le centre social, l'espace lecture rue Edouard Vaillant, le café-musique Toursky et le plateau sportif de la butte.

Du côté des habitants de Saint-Mauront, quelles sont les principales attentes en matière de renouvellement ?

Les habitants de Saint Mauront expriment beaucoup d'attentes concernant la gestion urbaine de proximité et les questions de sécurité. Par exemple, sur ce dernier point, plusieurs initiatives ont déjà été menées, comme le déploiement des caméras de surveillance. Un autre dispositif, le GPS (groupe de pilotage et de suivi) a été mis en place par l'État afin de remonter chaque mois les difficultés du terrain aux délégués du préfet, pour qu'ils puissent contribuer à trouver des réponses rapidement.

En matière de gestion urbaine de proximité, on peut citer l'action de dératisation coordonnée, régulièrement mise en œuvre au Parc Bellevue.

Quels sont les aménagements prévus sous l'autoroute en haut de la rue Auphan ?

Sur ce site, l'espace est depuis longtemps occupé par du stationnement, mais mal géré. Bientôt ce sera un parking, plus accessible et organisé. Pour y arriver,

le premier enjeu est d'ouvrir ce site, sur les deux côtés pour apporter de la luminosité et pour créer une connexion avec le futur square. Dans un deuxième temps, lorsque l'aménagement aura été réalisé par la communauté urbaine, une action artistique participative sera lancée pour habiller le plan incliné de l'autoroute au fond du parking. Cette démarche inscrite dans le cadre du contrat de ville apportera une touche de gaieté à cet espace aujourd'hui dévalorisé.

Qu'a apporté la concertation ?

Les concepteurs et maîtres d'œuvre de la communauté urbaine se sont réunis avec les habitants pour concevoir les aménagements du square. Deux espaces distincts complémentaires ont ainsi été pensés pour répondre aux besoins exprimés par les riverains. Deux plateaux y seront aménagés : le niveau inférieur sera destiné aux plus petits avec des jeux d'enfants, tandis que le palier supérieur, plus calme, sera dédié aux adultes.

253 LOGEMENTS

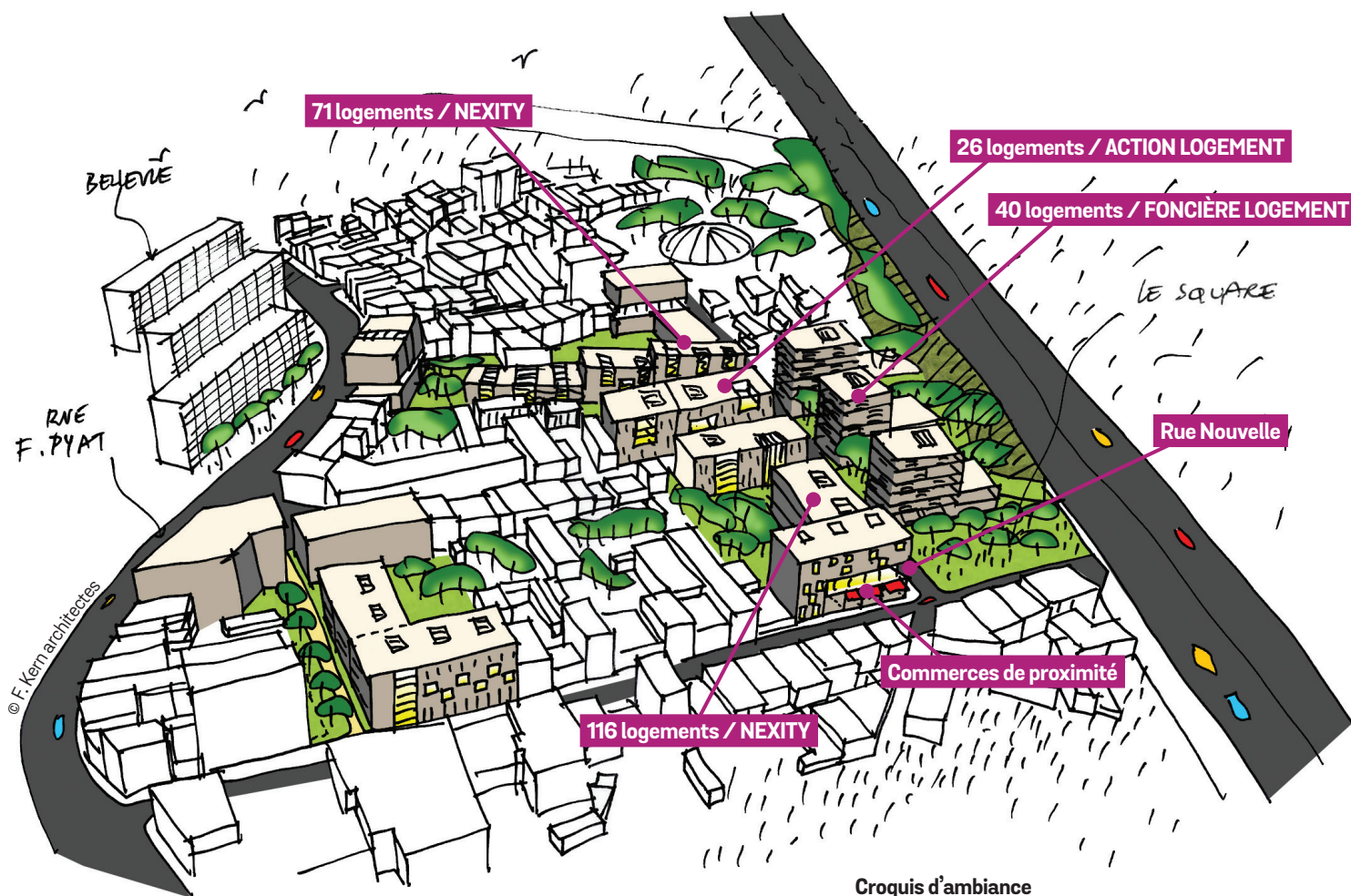
UN PARKING
DE 26 PLACES
SOUS L'AUTOROUTE

UN SQUARE
UNE NOUVELLE RUE



© FABIEN GROUÉ

La MPT centre social Saint-Mauront



Offrir un lieu de vie paysager

ENTRETIEN

Pour donner un nouveau souffle à Auphan-Charpentier, des équipes de concepteurs ont longuement travaillé. **François Kern**, urbaniste et architecte en charge de l'opération, nous en présente sa vision.

Quelle est votre vision de Saint-Mauront et plus particulièrement du secteur Auphan-Charpentier ? Quelle est l'idée directrice de cette opération urbaine ?

Saint-Mauront est à l'origine un quartier de faubourg marseillais assez typique. En bordure du centre ville, il s'est développé au 19^e siècle avec l'implantation de fabriques et d'habitations à proximité. Au 20^e siècle, plusieurs mouvements ont modifié le visage du quartier : les grands axes routiers ont été construits et les grandes emprises industrielles ont été libérées, laissant place à des friches encore présentes aujourd'hui. Afin de reconstruire cette partie de la ville, nous proposons une recomposition urbaine qui donne sens au quartier en requalifiant les espaces publics et la voirie, c'est à dire les espaces partagés par tous.

Auphan Charpentier est situé le long de l'autoroute. Comment cet élément

très présent est-il appréhendé dans le projet ?

Ce projet repose sur l'organisation des voies. Nous avons ainsi essayé de connecter le réseau des rues existantes qui avant se terminaient en cul de sac sur le talus de l'autoroute. Pour cela, la « Rue Nouvelle » qui connecte le boulevard Féraud à la rue Auphan a été développée. Cet axe facilitera les circulations, en organisant le quartier. La création de cette nouvelle voie permettra de générer des terrains constructibles capables d'accueillir des projets d'habitation de part et d'autre de la rue.

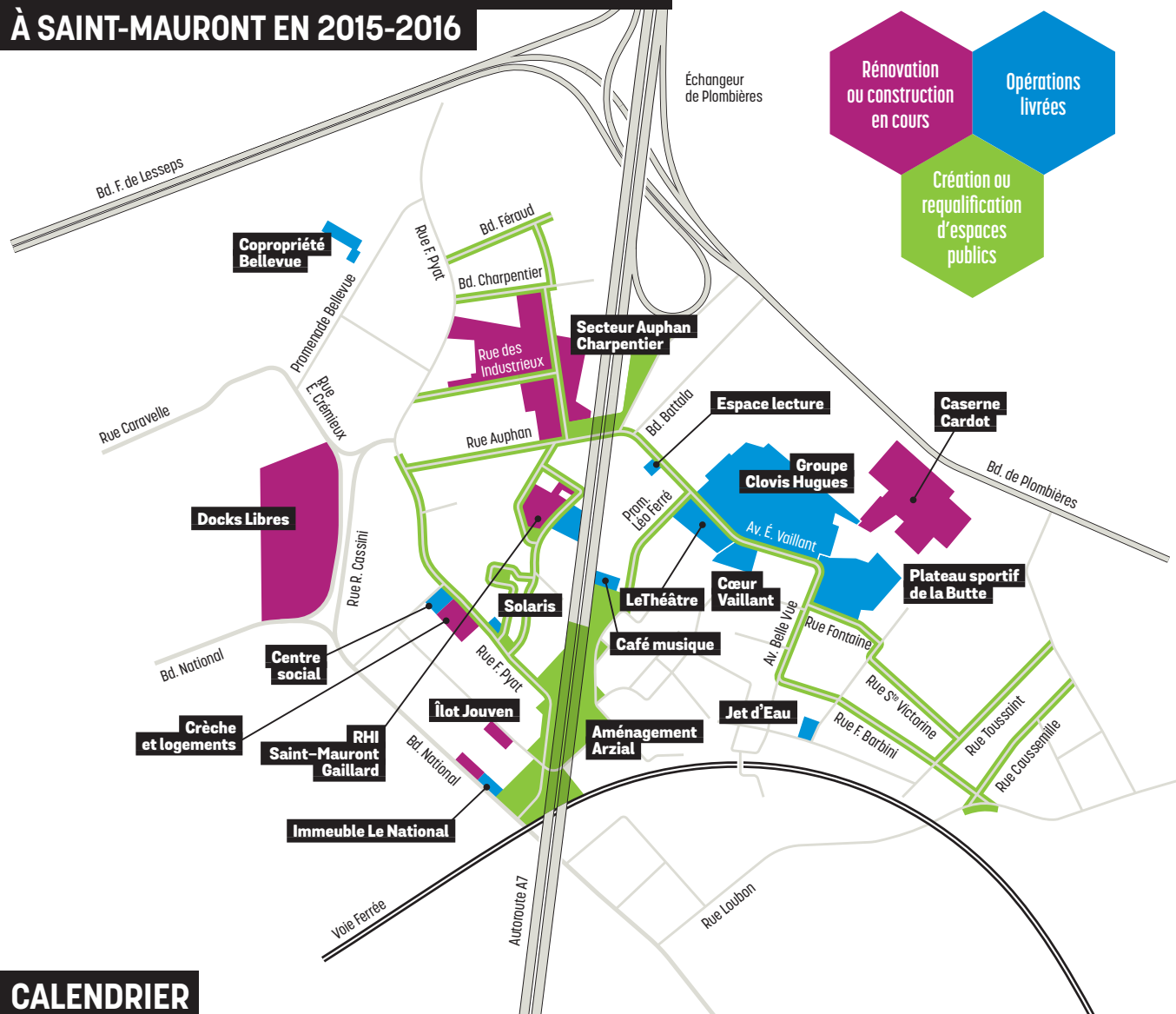
Quelles sont les autres contraintes particulières de ce site ?

Sur le site d'Auphan-Charpentier, le tissu urbain est constitué de maisons de faubourg. Nous devons sur ce même espace, reconstruire la ville sur la ville, c'est à dire prévoir de nouvelles

habitations en procédant à des greffes sur le quartier historique. En construisant de petits immeubles, la mutation du quartier se fera de l'intérieur, en douceur. Afin de préserver un rapport au paysage et d'offrir des vues agréables aux riverains, nous avons préconisé des interruptions dans les continuités des façades sur les rues, ce qui constitue un changement important au regard des voies actuelles de ces quartiers de faubourg, bordées uniquement de façades très minérales. Des échappées visuelles sont ouvertes vers les cœurs d'îlots et les jardins intérieurs des résidences pourront offrir aux passants des horizons de nature urbaine, garantissant un sentiment d'une ville aérée, desserrée.



LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN À SAINT-MAURONT EN 2015-2016



CALENDRIER

2015

2016

2017

2018

2019

**Construction de 34 logements sociaux
+ crèche de 42 berceaux, rue F. Pyat (M0 = Nouveau Logis Provençal)**
4^e trimestre 2015 > 3^e trimestre 2017

Opération «entrée de quartier» = réaménagement de la place Arzial et de la liaison Arzial-Toursky (M0 = MPM) / 4^e trimestre 2015 > fin 2016

Secteur Auphan–Charpentier : 250 logements + espaces publics / Début 2015 > 3^e trimestre 2017

Docks Libres
Livraison septembre

● **2e tranche de voirie primaire RHI (M0 Soleam) et placette P1 / Livraison au 3^e trimestre 2015**

Caserne Cardot : 291 logements (principalement Nexity pour les logements et MPM pour la voie nouvelle) / Livraison du 1^{er} bâtiment et du parking silo par Nexity au 2^e trimestre 2016 et des derniers bâtiments au 4^e trimestre 2016

Regualification espaces publics dans le noyau villageois / 2^e trimestre 2015 > 4^e trimestre 2018